

# MARDI 9 OCTOBRE - CHAUMONT

## RASSEMBLEMENT 15H - AU BOULINGRIN

# RETRAITÉS, NE NOUS LAISSONS PAS SAIGNER !

## De l'utilité de l'unité...

Par Richard Vaillant, secrétaire du syndicat des retraités de Chaumont

Hulot, Flessel, Collomb, jamais trois sans quatre ? C'est la débandade dans les rangs macroniens. Seize mois après l'élection présidentielle, on ressent comme une impression de fin de règne.



Certains avaient cru à la jeunesse et au renouveau, ils s'aperçoivent qu'ils ont voté pour un petit banquier plus soucieux des coffres-forts de ses patrons que de l'intérêt public. Un État à bout de souffle, en proie à des tiraillements et des ambitions internes, déjà miné par des affaires dont le scandale Benalla n'est que la partie émergée et confronté à une grogne sociale qui touche toutes les catégories de

la population. Les retraités en savent quelque chose, ils figurent parmi les cibles privilégiées du gouvernement. CSG, fiscalité, dépendance, APL, blocage des pensions et, en perspective, **si on laisse faire**, une baisse pour 2019 et 2020. Oh ! Le calcul de Macron est simple, les retraités sont une proie facile, ils sont seize millions, peu organisés et comme ils aspirent à une légitime tranquillité, saignons-les tranquillement. C'est Alphonse Allais revisité : *"Il faut prendre l'argent là où il se trouve, c'est-à-dire chez les pauvres. Bon d'accord, ils n'ont pas beaucoup d'argent, mais il y a beaucoup de pauvres."*

**( Suite page 4 )**

## Exp<sup>O</sup>sition d'Octobre

La 4<sup>ème</sup> édition de notre **EXPOSITION D'OCTOBRE** est consacrée à la sculpture. Six sculpteurs exposeront leurs œuvres à la MAISON DES CARMÉLITES

- Michel Boussard
- Jean-Claude Despoulain
- Françoise Dinville
- Gérard Gravelin
- Benjamin Joset
- Josette Leucart

Co-réalisation : UL CGT de Langres, syndicat CGT des Forges de Courcelles et syndicat CGT des retraités de Chaumont

**SAMEDI 13 & DIMANCHE 14**

**OCTOBRE 2018**

de 10 h à 19 h

**VERNISSAGE**

**VENDREDI 12 OCTOBRE À 18 H 30**

## CHATEAUVILLAIN

Samedi 6 octobre à 14 h

**NON AU MASSACRE DES**

**DAIMS ! (LIRE EN PAGE 3)**

# CHÂTEAUVILLAIN : PARC AUX DAIMS

## Arrêtons le massacre et le gâchis financier

Massacre du Parc aux daims à la dynamite pour y installer les fondations du projet Animal Explora qui ne verra jamais le jour. Massacre de la nature d'autant plus incompréhensible que derrière les murs de ce parc commence le cœur du futur Parc national et la réserve intégrale, intouchable où l'on suivra sur le long terme l'évolution naturelle de la forêt, et où "l'on protégera les richesses naturelles dont la ZNIEFF\* qui représente 40% du territoire" (dixit la charte). Mais dites-moi, dans le Parc aux daims il y a aussi une ZNIEFF et c'est à coup de dynamite qu'on la préserve !

Massacre des daims qui sont présents depuis plus de 200 ans et qui ont donné leur nom au parc. Fierté et patrimoine des habitants de Châteauvillain, des communes associées et des touristes, ils sont 150 aujourd'hui et plus de la moitié doit être abattue. On estime pourtant qu'il faut un hectare par daim, avec 270 hectares, le parc a de quoi les héberger. Quant aux assertions selon lesquelles les daims seraient soudain devenus des bêtes féroces capables de mordre, on est dans le monde de Jurassic Park ! Faut-il rire ou pleurer à la lecture de telles inepties ? Pour noyer son chien, on l'accuse de la rage et pour tuer les daims, on dit qu'ils mordent...

Gâchis financier : 10 millions d'euros d'argent public ont déjà été dépensés en travaux et en trop nombreuses études. Va-t-on engraisser encore longtemps les cabinets d'études avec l'argent des contribuables ?

### Légalité ?

La convention signée entre Châteauvillain et le Conseil départemental précise quelle prendra fin "si le projet Animal Explora, tel qu'il a été adopté par le Conseil général, n'est pas réalisé pour quelque motif que ce soit" Or c'est bien le cas, on ne parle plus du projet de départ.

A moins que l'arrivée du nouveau responsable du projet, Thomas Corvasce, par ailleurs responsable de la Fédération de chasse, ne préfigure une nouvelle destination de ce parc, tournée vers la chasse, l'hébergement des chasseurs qui viendront réguler le gibier du Parc national. C'est peut-être ça aussi que le seul et unique investisseur a en tête. On peut d'ailleurs s'interroger sur la légalité d'une telle option. Mais là, ce n'est plus le projet de départ et le parc devra retourner dans le giron de Châteauvillain ! Il y en a assez des gâchis de toutes sortes !

### Marie Rose Patelli

\*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Une pétition adressée à la Préfecture de la Haute-Marne « Pour que les daims du parc de Châteauvillain restent en liberté » a été lancée sur Change.org. Pour signer : <https://www.change.org/p/pr%C3%A9fecture-de-la-haute-marne-pour-que-les-daims-du-parc-de-ch%C3%A2teauvillain-restent-en-libert%C3%A9?signed=true>



## Le pavé à Rachid

### Bambi va mourir



L'Homme, avec un grand H et une grande hache... L'Homme au centre de tout, au sommet de la hiérarchie des êtres et des choses, l'Homme-dieu, l'Homme qui règle, régule, régente tout y compris l'ordre naturel des choses. Grâce à Dieu, je suis athée ! a chanté Mouloudji...

On va tuer des daims dans le parc qui porte leur nom à Châteauvillain. Un massacre annoncé. Sans raison. Parce que la préfète en a décidé ainsi ? Rien ne le justifie. Sauf peut-être le sourire que lui a adressé le président de la Fédération de la chasse. Souriez, on tue. On va fermer le parc, abattre des arbres et des bambis. Une préfiguration du Parc national ? Il faut tuer pour réguler et favoriser ainsi, disent-ils, la cohabitation entre ceux qui restent.

### Et si on leur disait d'arrêter de dire des conneries.

Réguler ? La Terre qui a l'âge vénérable de 4,5 milliards d'années a-t-elle besoin de ce nain d'homme d'à peine 500 000 ans (Lucy, je t'embrasse) pour se réguler ? Il suffit de voir comment l'homme, cousin du singe, a réglé le sort des grands primates. Et si l'on parlait baleine, éléphant, des espèces exterminées par la chasse, lions, tigres, phoques, tortues, lézards et je passe sur les poissons et les oiseaux, descendants du dinosaure...

Les animaux ont-ils jamais eu besoin de l'homme pour se réguler ? Est-ce la nature qui met l'homme en danger ou le contraire ? Faut-il parler ici des *régulations humaines* : Hiroshima, Fukushima, Tchernobyl, j'ajoute notre fleuron, Bure-Saudron et ne saurais oublier le massacre des Indiens, des Tutsi et des millions de morts que ce drôle d'animal, l'homme, humaniste et fondamentalement bon, s'est infligé à lui-même, sans doute pour « mieux cohabiter ».

Oui, quoi ? Que deviendraient ces pauvres petits bambis de Châteauvillain, si on ne les tuait pas, hein ?

Arrêtons ces fables, tout à la gloire de l'homme et de sa bonté et laissons la conclusion à B.B. (Bertolt Brecht, gens de peu !) : « **L'homme est bon, mais le veau est meilleur.** »

Rachid R. janvier 2016/octobre 2018

# ● RETRAITÉS, NE NOUS LAISSONS PAS SAIGNER !

Les pensions de retraite n'augmenteront que de 0,3% en 2019 et en 2020, alors qu'elles ont perdu plus de 4% de pouvoir d'achat en 2018 via le prélèvement de la CSG et la hausse des prix. Trop c'est trop, révoltons-nous !

**La Une du numéro 206 de Vie nouvelle**, avec un Emmanuel Macron disant aux retraités : « Je vais vous saigner » était prémonitoire. Dans un entretien au Journal du Dimanche, daté du 26 août, le Premier ministre, Edouard Philippe, a confirmé le comportement méprisant du président de la République et de son gouvernement vis-à-vis de 16 millions de retraités. Avec l'augmentation de la CSG de 1,7 point en janvier de cette année, les pensions nettes ont baissé de 1,83 %, tandis que la hausse moyenne des prix a été de 2,3% entre l'été 2017 et l'été 2018.

## Moins 4% en un an

Cela se traduit par plus de 4% de perte de pouvoir d'achat sur un an. Il faut aussi se souvenir que les pensions n'avaient quasiment pas été augmentées durant le quinquennat de François Hollande.

Comme si cela ne suffisait pas, les retraites n'augmenteront que de 0,3% en 2019 et en 2020. Si l'inflation continue sur le même rythme dans les deux années à venir, cela se traduira par 1,5 à 2% de perte de pouvoir d'achat chaque année, après les 4% perdus en 2018. C'est du jamais vu.

## Spoliation

Dans un pays où la pension brute moyenne par retraité est de 1 389€ par mois -mais nettement moins pour les femmes- le cumul des pertes de revenu, imputables au prélèvement accru de la CSG et en même temps au quasi gel des pensions en 2019 et 2020, s'apparente à du vol au regard de nos droits acquis par le travail. Occultant cette réalité, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a déclaré le 27 août dernier sur RTL : « *Aucune prestation ne sera réduite. Les retraités ne seront pas perdants, leur pension sera revalorisée moins vite, mais elle continuera d'être revalorisée. Nous ne leur prenons pas d'argent* ».

## Double peine pour les retraités locataires

Mais les chiffres montrent que cette équipe gouvernementale veut réduire nos pensions de 10 % durant le quinquennat de Macron. Une autre mesure impose aussi une double peine aux retraités vivant en HLM et bénéficiant de l'Aide personnalisée au logement. Cette dernière a déjà baissé de 5€ par mois en 2018. Elle ne sera augmentée que de 0,3% en 2019 et en 2020. Elle progressera donc moins que les loyers, ce qui augmentera le taux d'effort des locataires retraités qui ont droit à l'APL.

## Audace et combativité

Le cynisme de ce pouvoir ne connaît pas de limites. Mais la colère des retraités est en train de monter dans le pays. Dans les villes comme en milieu rural, les organisations de retraités CGT bénéficient d'un taux d'écoute bien plus élevé que par le passé et entraînent de plus en plus de retraités dans l'action pour défendre leurs revendications. Journaux et chaînes de télévision se sentent obligés de parler désormais des injustices dont sont victimes les retraités.

Nous arrivons à un moment où l'audace et la combativité dont font preuve nos syndicats de retraités CGT sur le terrain vont mieux payer que par le passé. Adressons-nous aux retraités sur leurs lieux de vie. Ensemble, refusons de nous laisser saigner par Emmanuel Macron, l'homme à qui la banque Rothschild a versé deux millions d'euros en salaire et primes pour la seule année 2011.

Cette année-là, il a empoché l'équivalent de 140 fois le Smic, chaque mois, pour avoir vendu à Nestlé une filiale de Pfizer au prix de 9 milliards d'euros.

Gérard Le Puill

## Utilité de l'unité...



(suite de la page 1)

Seulement il y a un hic et de taille : il ne faut pas réveiller un retraité qui sommeille. Il peut devenir furieux et se rebiffer. Et c'est ce que font les retraités excédés par le mépris et les insultes d'un président mal-élu qui pense que la jeunesse excuse tout. L'âge n'est ni un argument, ni une excuse. Il faut assumer ses actes.

Les retraités en ont ras la casquette. Ils sont mécontents, en colère et ils veulent l'exprimer. Les syndicats de retraités l'ont compris, ils ont choisi l'unité pour défendre avec force le pouvoir d'achat des retraités et personnes âgées. On peut d'ailleurs regretter qu'il n'en soit pas ainsi partout lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts matériels et moraux de tous les travailleurs.

Disons-le tout net, depuis quelques mois les retraités ont du mal à comprendre le drôle de jeu qui se joue au plan syndical. Les confédérations arrêtent une journée d'actions alors que neuf organisations de retraités ont déjà décidé de faire du 9 octobre (pendant la semaine bleue) un grand rendez-vous revendicatif. Et pour compliquer encore un peu plus ce qui l'était déjà pas mal, les UD CGT et FO en remettent une couche en faisant le 9 octobre... chacune de leur côté. Je t'aime, moi non plus.

Il ne restait plus aux syndicats de retraités qu'à veiller à maintenir autant que faire se peut ce qui fait leur force et surtout ce que veulent la majorité des retraités, préserver l'unité, facteur d'efficacité et de poursuivre ainsi ensemble, fraternellement la lutte engagée.

Eh ! Retraitée et retraité, le 9 octobre, c'est au Boulingrin que ça se passe c'est à 15 h et c'est unitaire. Et vive l'unité... C'est ce qui va nous faire gagner. **R.V.**

# Relax

## RELAXONS-NOUS !

La presse locale consacre pas mal de place à la gestion et au «coût» du Nouveau Relax au moment du renouvellement de la Convention. Comme souvent, il y est peu question de théâtre, de spectacles, de culture, mais surtout de chiffres, de financeurs, de subventions....

On nous confirme que la ville et le département ne se sont pas encore positionnés. Les subventions pour la culture sont toujours les premières à être sur la sellette. Si l'on peut les passer à la trappe ou se tourner vers le mécénat ou le PPP\*, c'est encore mieux. Quand certains élus entendent le mot culture, ils ferment les cordons de la bourse. Il ne leur viendrait jamais à l'esprit d'y penser en terme de développement économique et social, pourtant...

M. Lacroix minaude pour verser la subvention au seul théâtre subventionné de Haute-Marne, mais verse à fonds perdus, à des **acteurs (!) privés** pour Animal Explora, un projet tordu et sans aucun avenir, si ce n'est alimenter des bureaux d'études auprès desquels la subvention au Nouveau Relax n'est qu'une aumône...

Adapter la scène conventionnée à notre territoire, selon les vœux de Christine Guillemy ? Qui pourrait y être opposé ? A condition, bien sûr, de donner les moyens financiers dont notre scène nationale a besoin. Il convient, certes, de rappeler avec détermination l'État et la Région à leurs obligations financières et morales

vis-à-vis d'une structure vitale pour un département en difficulté. Mais pour cela, il faut aussi rassembler usagers et personnels du Nouveau Relax et non créer chez eux un sentiment d'inquiétude mêlé de colère.

Une chose est sûre, ce n'est pas en laissant croire que le Nouveau Relax est source de problèmes constants et que son avenir est menacé que l'on va œuvrer à ce qui est l'essentiel : donner envie d'y venir plus nombreux et développer le spectacle vivant dont la Haute-Marne et Chaumont ont grand besoin.

*\* Partenariat public privé*

**Communiqué du syndicat (Extraits)**

## CICE : LA GABEGIE

**À peine 100 000 emplois ont été créés pour les 50 milliards d'euros d'aides versés de 2013 à 2015.**

On se rappelle le «million d'emplois en cinq ans», promis par Pierre Gattaz en 2013 pin's à l'appui. Cinq ans après la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), le bilan est «famélique» en matière de création d'emplois, résume la CGT. Dans son rapport d'activité annuel, le comité de suivi du Cice détaille, chiffres à l'appui : sur les trois premières années, de 2013 à 2015, le cadeau fiscal du Cice a coûté 47,8 milliards d'euros, pour un nombre moyen de créations ou de maintiens d'emplois de 100 000 environ sur la période.

En somme, près d'un demi million d'euros (478 000 euros) ont été versés en crédit d'impôt aux entreprises pour chaque emploi créé sur trois ans, soit 160 000 euros par emploi et par an, à la louche. 13 300 euros par mois d'aides

fiscales par emploi... Une véritable gabegie...

En janvier prochain, le Cice aura disparu, transformé en baisse pérenne de cotisations sociales pour les entreprises. Le dispositif aura alors ponctionné les finances publiques de près de **100 milliards d'euros** depuis sa création. Au bilan médiocre du Cice en terme de création d'emplois, le comité de suivi ajoute celui, pire encore, de l'investissement des entreprises, et constate «l'absence d'effet significatif du Cice» en la matière. **(D'après l'Humanité)**

## GAZ, ÇA FLAMBE ENCORE

Pour le sixième mois consécutif, nouvelle hausse du gaz pour 4,5 millions de ménages. Les tarifs réglementés augmentent en moyenne de 3,25%. La hausse n'est pas la même selon les usages : chauffage (+ 3,3%)



ou cuisson (+ 1 %). Les raisons ? L'augmentation du prix du pétrole, sur lequel le gaz est indexé, la hausse des prix sur le marché de gros très volatile, mais aussi la mise en place du compteur Gaz par par le gestionnaire du réseau GRDF. Le gouvernement, lui, planche sur l'abandon de toute régulation du prix de l'énergie avec la suppression des tarifs réglementés en 2023 !

## EHPAD : Y VIURE, ÇA COÛTE 2000 EUROS PAR MOIS

Le gouvernement a ouvert, le 1er octobre, la concertation (une de plus) sur la perte d'autonomie des personnes âgées en vue d'une loi en 2019. En attendant, il a consenti à dégager 18 millions d'euros pour les 7200 Ehpad. Une goutte d'eau pour des établissements déjà étranglés ! Les pensionnaires le sont aussi. Selon la Mutualité française, l'hébergement leur coûte 2000 euros en moyenne par mois, après déduction des aides existantes. Un montant supérieur aux revenus de la moitié des résidents.



## PRENEZ CONTACT - ADHÉREZ

**SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

24 avenue du Général Leclerc - 52000 Chaumont

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Site du Syndicat <http://cgtretraites-chaumont.fr>

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr)

Téléphone : 06 79 61 00 78